



Je refuse l'obtention du passeport

Par **dijon**, le **20/10/2008** à **16:46**

je dispose du livret de famille notre fille huit mois porte mon nom la maman pas française veut l'emmener à l'étranger je suis contre l'obtention du passeport sans mon accord préalable que faire cette dernière n'a pas l'intention de revenir en France la mairie a-t-elle le droit de le délivrer dans ces conditions d'avance merci

Par **Tisuisse**, le **20/10/2008** à **17:45**

Vous adresser au JAF.

Par **dijon**, le **20/10/2008** à **18:07**

merci

Par **bzzz**, le **20/10/2008** à **20:38**

je suis surprise que Mr DIJON arrive à raconter des mensonges aussi graves, Mr Dijon est accusé pour violence aggravée volontaire sur son ex qui n'est pas française comme il le dit si bien en aucun cas son ex n'a voulu quitter le territoire français avec l'enfant Mr Dijon est sans emploi mais volontairement il est constamment sur l'ordi jusqu'à tard dans la nuit se lève pas avant 12h et ne participe pas aux dépenses du foyer comme pour celle de sa fille est très

violent surtout quand il boit ,alors comment vouloir vivre une vie de famille avec une personne qui ne fait aucun effort .Alors francaise ou pas tu n as aucun droit pour le moment sur notre fille presente toi d abord a la convocation de police car plus d une fois la violence a fait parti de notre vie .

Par **Patricia**, le **20/10/2008** à **22:22**

Nous ne sommes pas là pour règlements de compte.
Savoir qui à tort qui à raison, qui dit vrai qui dit faux, mais pour répondre aux questions des internautes telles qu'elles nous sont posées.

Règlez donc entre vous vos "salades"...

Bonne soirée Mme bzzz !!!

Par **JamesEraser**, le **20/10/2008** à **22:34**

La moutarde de Dijon monterait-elle au nez de Bzzzz
Experatooment

Par **brima**, le **01/12/2008** à **18:39**

le probleme pour madame je pense pas quelle aura un passeport puisque elle est pas francaice ,